

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi
19 juillet 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent, l'adjointe au directeur général.

La séance débute à 19h50.

11-07-798

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Remboursement – matricule 3259-91-8126
3. Étagère de rangement
4. Pavage – chemin River
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

11-07-799

ÉTAGÈRE DE RANGEMENT

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de payer la facture du fournisseur Keith Harris au montant de 315,00 \$ pour
des étagères de rangement.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution, car à son avis, ce n'est pas une urgence.

Adoptée sur division

11-07-800

PAVAGE – CHEMIN RIVER

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le pavage du chemin River;

CONSIDÉRANT l'offre reçu de la part de Jason Hynes Construction Ltd. au montant de 51 152,32 \$ (taxes incluses);

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde le contrat de pavage à Jason Hynes Construction Ltd. au montant de 51 152,32 \$ (taxes incluses), tel que soumis. Le directeur des travaux publics est autorisé à faire effectuer les travaux.

Adoptée

11-07-801

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h09 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».